Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 61 (1925)

Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXIme ANNÉE
No 5

7 MARS
1925

L'ÉDUCATEUR

DIEU HUMANITÉ PATRIE

Sommaire : PIERRE BOVET : *Le progrès des campagnes et la réforme scolaire.* — *Conférences éducatives de Lausanne.* — JULES LAURENT : *Un dernier mot (Réponse à Mlle M. B.).* — PARTIE PRATIQUE : *Enseignement antialcoolique : L'alcool.* — MARCEL CHANTRENS : *Géographie : Venise.*

LE PROGRÈS DES CAMPAGNES ET LA RÉFORME SCOLAIRE

Je ne sais si mes lecteurs se rappellent l'école expérimentale du Missouri dont je les ai entretenus l'été dernier[1]. Je leur demande la permission d'y revenir.

Il s'agissait d'une école où l'on s'était efforcé de favoriser l'activité des élèves en lui donnant l'occasion de s'appliquer à des objets qui suscitassent leurs intérêts d'enfants. « Le programme d'une école de campagne peut-il être déterminé directement par les buts que des garçons et des fillettes se proposent dans la vie réelle? » La réponse avait été entièrement affirmative. Après quatre ans d'expérience sur *tous* les points du programme primaire, les élèves de la classe expérimentale se sont montrés *supérieurs* aux élèves des écoles du voisinage où, toutes choses égales d'ailleurs, l'enseignement avait continué à se donner conformément aux programmes ordinaires.

Mais cette supériorité constatée par des tests de connaissance ne suffit pas à l'initiateur de l'expérience. Pour lui le but de l'école n'est pas seulement d'impartir des connaissances solides.

« La plupart des juges compétents — il me paraît que ceci vaut d'être médité — accorderont sans difficulté que la première chose dont il faille tenir compte pour l'appréciation d'une école quelle qu'elle soit, c'est l'influence qu'elle a sur l'esprit des élèves et des parents. Ils accorderont très généralement qu'une école qui n'aurait pas réussi à créer chez ses elèves et chez leurs parents une attitude qui favorise leur éducation ultérieure, aurait très manifestement failli peut-être à sa principale mission, en tout cas sur un point vital. »

Pour savoir si son expérience de quatre ans peut être jugée satisfaisante, Collings s'est appliqué à préciser, par des données

[1] Voir l'*Educateur* du 9 août 1924. COLLINGS, *An Experiment with a Project Curriculum.* New-York 1923.

statistiques objectives, l'effet de l'enseignement donné à l'école expérimentale sur le milieu rural qui l'entoure. Ici encore, il a tenu à donner en même temps les progrès accomplis dans les écoles voisines, dites de contrôle.

Je reproduis ces tableaux. Ils ne sont pas longs pour ce qu'ils contiennent ; ils se passent de commentaire.

	1917-1918 [1]		1920-1921 [2]	
Proportion [3]	C [4]	E [5]	C	E
Des enfants de la commune inscrits à l'école	72.1	70.2	76.9	100
Des élèves inscrits qui ont suivi l'école sans manquer un jour	2.3	2.9	8.2	96.9
En retard 8 fois ou plus pendant l'année	97.0	95.0	91.0	3.0
Ayant fait l'école buissonnière une ou plusieurs fois dans l'année	18.0	28.0	11.0	2.5
Punis corporellement une ou plusieurs fois dans l'année	51.0	59.0	36.0	2.5
Restés à l'école l'année entière	31.0	24.0	33	100.2
Des élèves du degré supérieur qui obtiennent leur certificat	16.6	14.2	27.3	100.0
Qui entrent à l'école secondaire (high school)	15.6	14.2	25.0	100.0
Des parents qui ont fait une visite à l'école au cours de l'année	4.6	2.0	10.0	92.0
Qui ont pris part à une journée spéciale à l'école.	10.4	8.0	26.2	91.0
Qui se sont servis du laboratoire ou de la bibliothèque de l'école pour des épreuves de lait, de graines, de conserves de fruits, etc.	6.6	5.0	20.0	63.0
Qui ont demandé l'aide de l'école pour résoudre des problèmes agricoles (graines, fruits, lait, terrain)	3.2	4.1	21.8	66.9
Des *électeurs* qui prennent part à l'assemblée scolaire annuelle.	29.00	27.00	41.0	98.0
Ayant voté la taxe extraordinaire de 25 cent. pour l'amélioration des écoles	3.4	5.6	32.6	87.0
Ayant voté la haute paie de l'institutrice	7.0	11.0	37.0	89.0
Ayant manqué à la loi sur l'école obligatoire pendant l'année	26.0	18.0	22.0	2.0

[1] Première année de l'expérience.
[2] Quatrième année de l'expérience.
[3] En %.
[4] C = Ecoles de contrôle.
[5] E = Ecole expérimentale.

	C	E	C	E
Ayant voté pour une école secondaire rurale	9.0	7.0	17.0	98.0
Des enfants de la commune qui ont lu chez eux douze livres et plus pendant l'année (vacances non comprises)	3.3	2.3	8.3	88.0
Qui lisent à la maison un ou plusieurs journaux	6.0	4.0	11.0	66.0
Qui apprennent chez eux à jouer d'un instrument de musique (violon, piano, harmonium)	2.0	3.0	5.0	42.0
Qui ont travaillé pour des manifestations communales : expositions et marchés, concours de jeux, fête des vacances	0.0	0.0	0.0	100.0
Qui ont arrangé chez eux pendant l'année des réceptions (sociales, musicales, avec jeux, d'anniversaires) deux ou plus dans l'année	8.3	2.5	21.3	69.2
Qui se sont groupés en clubs pendant les vacances pour une exploitation en commun (melons, pommes de terre, jardin, blé, poulets, cochon)	3.3	2.2	10.0	71.0
Qui ont lu chez eux six livres ou plus pendant leurs vacances	3.3	2.2	11.2	73.0
Qui lisent chez eux au moins une revue .	1.7	2.2	24.2	68.0
Qui ont des habitudes hygiéniques [1] . . .	8.0	11.0	11.0	92.0
Atteints de maladie dans l'année (refroidissements graves, oreillons, typhoïde, pneumonie, rougeole	58.0	44.0	33.0	9.0
Jouant chez eux à un jeu réglé (basket ball, volley ball, base ball, tennis, croquet).	5.0	8.1	35.0	93.0
Ayant économisé au moins dix dollars sur leurs gains pendant les vacances . . .	3.0	5.0	5.0	73.0
Des parents qui lisent un ou plusieurs journaux agricoles	5.0	2.0	8.8	98.0
Qui ont lu dans l'année au moins six livres (voyages, romans, biographies) . . .	1.6	2.2	3.6	52.0
Qui lisent au moins un journal quotidien .	25.0	22.6	31.6	79.0
Qui assistent régulièrement aux réunions de la commune le soir	21.6	20.4	46.6	96.0
Qui ont pris part aux manifestations communales (exposition, marché, concours de jeux, fête de vacances)	0.0	0.0	0.0	91.0

[1] Se brosser les dents tous les jours, mettre son mouchoir devant son nez et sa bouche en éternuant et en toussant, se laver les mains avant chaque repas dormir fenêtres ouvertes, manger des fruits et des légumes chaque jour, un bain par semaine, repas réguliers, dix heures de sommeil.

	C	E	C	E
Des agriculteurs sélectionnant leurs semences	6.2	5.9	27.2	54.0
Mesurant la teneur en matières grasses du lait de chaque vache	1.6	2.2	18.6	61.0
Faisant de l'élevage de race dans leur basse-cour	5.0	2.0	12.2	33.0
Employant des variétés pures de blé	5.0	2.0	14.4	39.0
Lisant au moins six bulletins agricoles (semences, laiterie, cuisine, etc.)	3.3	2.2	5.0	52.0
Lisant au moins une revue	1.6	2.2	10	39.0
Des parents atteints de maladie contagieuse pendant l'année	18.2	25.0	13.3	5.0
Des maisons qui reçoivent au moins un journal quotidien	25.0	22.6	31.6	79.0
Un journal agricole	5.0	4.0	8.8	98.0
Au moins deux revues	1.6	2.2	8.3	40.0
Qui ont une bibliothèque d'au moins 75 volumes	5.0	4.2	8.3	55.0
Qui ont des treillis à leurs portes et à leurs fenêtres	61.0	59.0	67.0	100.0
Qui ont des cours, des pelouses, des fleurs, des arbres, de la vigne	20.0	15.0	30.0	80.0
Où l'on trouve un ensemble d'installations d'hygiène et de confort[1]	12.9	13.2	37.7	98.1
Où sont installés un ou plusieurs jeux	3.3	2.2	8.3	40.0
Qui ont un ou plusieurs instruments de musique	10.0	7.7	15.0	42.2

Quelle relation y a-t-il entre tous les progrès divers que relèvent ces chiffres et la tentative de réforme scolaire qui donne l'occasion de les constater ?

Si l'on a présent à l'esprit notre premier article ou que l'on veuille bien s'y reporter, on le verra d'emblée en ce qui concerne la lecture, la musique, les jeux, la vie sociale, dont l'école, en suivant les intérêts des enfants, est amenée à se préoccuper beaucoup plus qu'elle ne faisait auparavant. De même, on comprend que la place donnée aux «projets» d'activité manuelle ait doté les maisons de toutes sortes d'objets utiles.

Pour l'économie agricole et pour l'hygiène publique, les résultats ne sont pas moins frappants. Aussi nous accorderons-nous le plaisir

[1] Piège à mouches, panier à papier, planche à repasser, planche à lessive, ventilateurs aux fenêtres, tabliers de cuisine, stérilisateur pour conserves, étagère à livres, bureau.

de raconter avec quelques détails l'exécution d'un des « projets d'excursion » du groupe des moyens (9 à 11 ans) :

« Le président du groupe constate un lundi matin que Mary et John Smith sont absents. Sait-on pourquoi ? Tom, un voisin, raconte qu'ils ont tous les deux la fièvre typhoïde. Il ajoute avec sympathie que, tous les automnes, il y a chez les Smith un cas de typhoïde ; sa maman ne comprend pas pourquoi. Un frère aîné en est même mort il y a quelques années. Un entretien s'engage sur les divers cas de fièvre typhoïde connus des enfants. Mais, nulle part la maladie n'est fréquente comme chez les Smith. On discute les causes possibles de cet état de choses. Tom est sûr que c'est l'eau du puits qui est en cause. Sam dit que chez eux c'est du lait contaminé qui a amené la maladie. Minnie dit que chez leurs voisins ce sont les mouches qui l'ont apportée. Fred a entendu dire au docteur que la saleté des abords d'une maison peut déclencher une fièvre typhoïde. Les enfants concluent que toutes ces causes peuvent être à l'origine de la maladie des Smith, mais qu'ils ne peuvent décider laquelle est à incriminer dans le cas particulier. Il faudrait connaître les conditions de la ferme de M. Smith et de ses abords ; la meilleure manière serait d'aller voir.

Mais comment faire ? Une visite ne sera-t-elle pas offensante pour M. Smith ? N'y a-t-il pas danger de contagion ? On charge Tom de parler à M. Smith de cette visite et de lui dire que l'école serait heureuse de l'aider à trouver les causes de la typhoïde dans sa maison. Le lendemain Tom rapporte que le fermier sera trop heureux qu'on vienne voir ce qu'il en est.

Quant au second point, on conclut qu'il n'y aura pas de danger si chacun s'abstient de toucher et de manger pendant la visite. Sur une question de Minnie, on décide ce qu'il faudra observer surtout : s'il y a beaucoup de mouches, s'il y a des treillis aux fenêtres, d'où vient l'eau qu'on boit, où on met le lait, ce qu'il en est du fumier, des seaux à balayures, des ordures ménagères, etc.

Le lendemain, la visite. Minnie a, de son propre mouvement, apporté un beau bouquet pour les petits malades. Excellent accueil de M. Smith. Au moment où les écoliers le quittent, il leur demande leur avis sur la cause de la maladie. La question a été prévue : Tom, en sa qualité de président, répond qu'il faut d'abord comparer et discuter les observations faites ; la classe enverra un rapport écrit.

Le jour suivant, examen des faits recueillis. L'eau n'est pas en cause : le puits est beaucoup plus haut que l'habitation, il a été curé récemment. Le lait, non plus : on ne boit pas de lait chez les Smith. En revanche, énormément de mouches, pas de treillis, abords de la maison très peu satisfaisants. Ce sont sans doute les mouches qui sont les coupables.

On passe en revue les conditions des maisons où il y a eu des cas de typhoïde.

Dans huit cas sur dix, ces conditions sont celles que les enfants ont constatées chez les Smith : pas de treillis contre les mouches, des ordures dans la cour, etc. Dans les livres et les journaux qu'ils consultent, les écoliers trouvent que l'on est à peu près unanime à voir dans les mouches la cause la plus probable de la propagation de la fièvre typhoïde.

Après un long débat, ils concluent que c'est aussi la cause la plus probable de la maladie des Smith.

Deux « projets » nouveaux naissent de cette discussion :

1. La typhoïde est-elle la maladie la plus fréquente dans la commune ?
2. Comment M. Smith peut-il lutter le mieux contre les mouches ?

Comme on a promis un rapport à M. Smith, on décide — après une longue discussion — que l'on y fera rentrer des indications sur la manière de combattre les mouches. On attaque donc tout de suite ce second « projet » : **on** ira voir la maison moderne de M. Bosserman ; on étudiera les méthodes proposées par les livres.

J'abrège, à regret, et ne donne que des titres de paragraphes : Ce qu'il faudra observer chez M. Bosserman. Les questions que les enfants posent à cet agriculteur moderne, et ses réponses. Ce que disent les livres. Ce qu'on peut suggérer à M. Smith de faire tout de suite. Comment installer des pièges à mouches. Comment préparer des seaux à balayures couverts. Faire venir un bulletin de l'office d'hygiène. Ce qu'on fait en général dans la commune pour combattre les mouches.

Enfin le rapport à M. Smith, en deux parties : l'une regardant le passé, l'autre l'avenir. Tom propose que chaque élève prépare chez lui un rapport, Minnie voudrait que ce soit la maîtresse qui l'écrive, Fred, que ce soit le président du groupe, Onal, que ce soit une commission de trois membres nommée par le président. Il en est ainsi décidé. Soumis au groupe, le rapport de la commission est approuvé après quelques changements de détail. Tom le remettra en main propre à M. Smith dont il est le voisin.

Le rapport contient des propositions très détaillées. Il donne, par exemple, le prix des treillis de fil de fer à mettre devant les fenêtres et l'adresse d'une maison qui en fournit. Un piège à mouches et une caisse à balayures, modèles fabriqués par les élèves, sont joints au rapport.

M. Smith ne se borne pas à remercier, il suit les conseils du rapport. Au bout d'un mois, ses portes et fenêtres avaient des treillis, le fumier avait disparu de devant sa maison, les mauvaises herbes étaient arrachées de sa cour et l'étable à porcs était éloignée. L'automne suivant, la typhoïde ne fit pas chez lui son apparition coutumière.

Une enquête sur les maladies les plus fréquentes dans la commune est ensuite menée à bien par le même groupe et l'on décide d'en exposer les résultats dans une soirée de parents, dont voici le programme complet :

Mercredi soir, à 7 heures, 3 décembre 1918.

Rapport sur les maladies dans notre commune.

1. *Chant en commun.*
2. *Tableau présentant les maladies dans la commune*[1]. (Jewell.)
3. *Quelle est la cause probable de la typhoïde dans la commune ?* (Tom.)
4. *Tableau montrant les méthodes employées chez nous pour combattre les mouches.* (Onal.)

[1] C'est pour préparer ce diagramme que les enfants se sont initiés au calcul des pour-cent.

5. *Démonstration de l'emploi d'un piège à mouches recommandé.* (Alfred.)
6. *Causerie* (avec projections) : *Comment combattre les mouches ?* (George)
7. *Rafraîchissements.*

Nous serons heureux de vous voir à cette réunion.

Sous la direction du **Second Groupe de l'Ecole Expérimentale.**

A quelles conditions un programme choisi directement d'après les intérêts des enfants, pour atteindre des buts qui leur tiennent à cœur, est-il praticable ?

C'est la question que se pose Collings à la fin de son volume. Les réponses qu'il y fait sont la conclusion même de son expérience. Je les cite intégralement:

« Après quatre ans d'observations et d'expérimentations et de l'avis des 120 maîtres qui les ont suivies, un tel programme est praticable dans n'importe quelle école rurale des Etats-Unis, à la condition qu'on y introduise les changements minimum suivants :

1. Les maîtres se mettront à même, par leurs études, de comprendre la vie de l'enfant, d'en reconnaître la valeur, d'en favoriser le développement. Cela implique une préparation différente de celle que reçoivent, dans les Ecoles normales d'Amérique, les futures institutrices de campagne — une préparation d'un type très supérieur.

2. Les maîtres auront l'appui d'un inspecteur entraîné aux méthodes de l'école active [1].

3. Les maîtres seront dotés d'un plan d'études (toujours facultatif et *suggestif*, car l'école active n'est pas compatible avec un programme fixe et rigide) contenant le détail d'une grande variété de « projets » exécutés par des enfants.

4. On ajoutera aux écoles qui n'ont à leur disposition qu'une classe, une seconde pièce ; une des deux pièces sera installée en salle de lecture, l'autre en atelier.

5. Dans les classes qui comptent plus de 30 élèves, une institutrice adjointe assistera la maîtresse.

6. L'argent dépensé pour les manuels distribués aux élèves sera consacré à l'achat d'une bibliothèque choisie d'après les intérêts des enfants ; elle sera mise à contribution pour la réalisation de leurs entreprises.

7. L'argent affecté à l'achat de globes, de cartes, de tableaux, d'encyclopédies sera consacré à des appareils et à des outils permettant aux élèves d'expérimenter et de construire.

[1] *Project method.*

8. Partout où il y aura à renouveler le mobilier scolaire, on commandera des tables et des chaises plutôt que des pupitres.

9. Les corridors et les préaux seront utilisés pour permettre aux divers groupes de l'école de présenter à leurs camarades et à leurs parents les résultats de leurs expériences, de leurs recherches, de leurs constructions ; — ils serviront aussi à des rencontres récréatives communes à l'école et à la famille. »

Si mon article n'était pas déjà trop long, je le terminerais en posant deux questions de mon cru, auxquelles j'essaierais de répondre. Je me demanderais d'abord comment il se fait que l'école active, qui modifie la façon d'enseigner et qui paraît ainsi ne toucher qu'à ce qui se passe dans la classe même, ait si souvent et même infailliblement pour conséquence de rapprocher l'école et la famille. — C'est qu'elle remet l'enseignement en pleine vie.

Je me demanderais ensuite si, malgré la saveur américaine de plusieurs des détails relatés, l'expérience du Missouri est aussi éloignée qu'il le paraît de ce qui se constate chez nous. — Je ne le crois pas. Collings nous présente, grossis par l'éloquence des chiffres, des résultats dont l'analogue se trouverait chez nous aussi partout où un instituteur ou une institutrice ont su et ont pu rejoindre à l'école la vie même de l'enfant.

Ce qu'il y a de nouveau dans cette expérience, — et c'était aussi nouveau en Amérique que ce le serait chez nous, — c'est le souci d'unir à la hardiesse de l'inspiration réformatrice la rigueur des méthodes de contrôle. Et c'est ce qui légitime, je crois, l'attention que nous lui avons vouée.

PIERRE BOVET.

CONFÉRENCES ÉDUCATIVES DE LAUSANNE

Le succès remporté par les conférences organisées ces deux dernières années à Lausanne par le Secrétariat vaudois pour la protection de l'enfance, l'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses et Pro Juventute a encouragé les organisateurs à présenter au public une nouvelle série de conférences ce printemps, du 15 au 18 avril.

La première journée sera consacrée aux problèmes si importants de la formation professionnelle, de l'apprentissage, de l'enseignement complémentaire des jeunes gens, de la culture physique et de la formation civique. Prendront la parole, M. le conseiller d'Etat Porchet, M. P. Bovet, directeur de l'Institut Rousseau, M. J. Savary, directeur de l'Ecole normale de Lausanne et M. A. Freymond, directeur de l'Assurance mutuelle vaudoise.

La deuxième journée s'occupera spécialement des jeunes filles : enseignement complémentaire et ménager, par M. E. Savary, chef de service au Département vaudois de l'Instruction publique ; l'éducation professionnelle de la jeune

fille et sa vocation maternelle, par Mme Pieczinska et Mlle Serment ; les carrières féminines par Mlle Bienemann, secrétaire du Bureau d'orientation professionnelle du Secrétariat vaudois de protection de l'Enfance ; l'apprentissage de l'action collective et des devoirs civiques dans les associations féminines, par Mlle Dutoit. présidente de la Section suisse des Amies de la jeune fille.

La troisième journée traitera de l'emploi du temps libre, des distractions et des plaisirs. Comment employer ses loisirs ? (avec exposition) ; les bienfaits et les dangers du sport ; l'art populaire ; l'art social ; la danse.

Enfin la quatrième journée entraînera les auditeurs « vers l'idéal par l'éducation rénovée ». Aspirations de la jeunesse d'aujourd'hui ; les foyers à fonder (foyers domestiques et foyers sociaux). Vers l'idéal de la race (méthodes modernes de lutte contre les fléaux) ; enfin la religion pour les jeunes.

Les participants auront l'occasion de faire plusieurs visites intéressantes à l'Ecole des métiers et à l'Ecole de céramique, etc.

M. J.-H. Graz, secrétaire romand de Pro Juventute, Maupas 1, Lausanne, enverra volontiers tous renseignements, programmes et conditions d'inscription sur demande.

UN DERNIER MOT

(Réponse à Mlle M. B.)

Mon dessein n'est pas de reprendre point à point votre réplique. Elle m'a convaincu que nous n'arriverons pas à nous entendre par écrit. A côté de passages excellents (ceux surtout qui ont trait à l'influence indirecte de l'école), j'ai lu bien des affirmations que je devrais combattre. Ma réponse — pour les réfuter — serait pleine de rappels et de redites. Je ne puis croire que vous ayez pris très exactement connaissance de mes précédents articles. J'en conclus que nous pourrions prolonger presque indéfiniment le débat, sans utilité pour nos lecteurs. Et puis — je vous le dis franchement — notre polémique fut mal engagée : l'esprit en eût été bien meilleur si l'opposition très légitime en soi, désirable même, que vous avez faite aux idées des partisans de l'éducation sexuelle à l'école, avait été soutenue en termes bienveillants ou simplement équitables. Car c'est vous, Mademoiselle, qui, dans votre premier écrit, avez eu recours à ces doux vocables : « absurde », « criminel », « tendance matérialiste », quitte plus tard à me reprocher d'avoir répondu sur un ton agressif[1]. Le sens de ces mots vous a-t-il échappé ? Ou bien, avez-vous supposé un seul instant que je puisse n'en pas relever au moins l'injustice, sans risquer de commettre comme une lâcheté à l'égard de ceux qui partagent mon point de vue ?[2]

Mais, étant seul en cause cette fois, je suis résolu à oublier toute attaque personnelle si imméritée soit-elle, à éviter le terrain insalubre sur lequel je ne vous avais suivie que de loin et bien à regret, avec l'unique souci d'assurer

[1] Voir *Educateur* des 1er et 29 novembre 1924. Nous devons déclarer d'autre part que nous avions déjà cet article en portefeuille quand nous avons reçu celui de *quelques institutrices* qui a paru le 24 janvier dernier. Seule l'abondance des matières nous a obligés à renvoyer le plus long. (*Réd.*)

[2] Je fais allusion surtout à la commission qui a examiné mes travaux avant la seconde conférence de Lausanne et à ceux de mes collègues lausannois (la grande majorité) qui ont voté les conclusions de mon rapport.

une mise au net qui s'imposait. Nos lecteurs me comprendront ! Ils ne considéreront pas mes nombreux silences comme un acquiescement.

Je laisse donc au corps enseignant genevois — mieux placé pour cela — le soin d'apprécier la page qui le concerne. Les Vaudois, eux, auront souri. Fœrster, lui-même (qui n'a peut-être jamais franchi le seuil d'une de nos classes primaires et ne peut connaître qu'imparfaitement l'esprit dans lequel on y travaille), n'accepterait certainement pas le rôle que vous voudriez lui faire tenir.

Je ne vous reprocherai pas la suppression de toute la première partie d'une citation pour justifier son entier et me bornerai à noter cette demi-retraite en signalant le changement de sens qui en résulte. Vous aviez écrit : « Les propos malpropres de camarades pervertis feront moins de mal à un écolier que... » etc. Ces mots ne figurent plus dans votre défense ; vous n'avez retenu que la suite : « L'enseignement froid, brutal, exclusivement scientifique et dépourvu de sève morale d'un maître ou d'un médecin » (p. 416). Je m'en étonne, car ce second membre de phrase est tout à fait dépendant du premier (qui est la proposition principale !) dont on ne peut le séparer sans changer complètement la portée de l'ensemble. Mais je m'en réjouis aussi, car c'est dans cette subordination que plusieurs avaient vu de la calomnie. L'adoucissement qu'apporte votre seconde édition vous lave de ce reproche.

Quant au *fond* du problème, je me propose de n'examiner que trois points : la prétendue incompétence du corps enseignant, le rôle de la famille et votre phrase affirmant que : « La connaissance intellectuelle se révèle non seulement impuissante, mais nuisible. » (P. 420.)

Supposons pour un instant que j'aie vu rose en accordant aux éducateurs actuels les qualités indispensables au succès. Ne pensez-vous pas que, mis en présence d'un beau, grand et difficile devoir, ils sauront s'élever à la hauteur de leur tâche nouvelle ? Ou encore, nos collègues seraient-ils réfractaires à tout perfectionnement ? Ne sont-ils pas intelligents, désireux de bien faire ? Les cours de pédagogie sexuelle donnés à Neuchâtel d'abord (sous les auspices du Département de l'Instruction publique, sauf erreur), puis à Lausanne par M. le Dr Chable, ne sont-ils pas de nature à préparer excellemment l'enseignement que vous désapprouvez ?

Le rôle de la famille est toujours de première grandeur. Si vous aviez lu moins à la légère mes précédents écrits et spécialement la quatre-vingt-treizième page de l'*Educateur* de l'année dernière, je n'aurais pas à le répéter aujourd'hui. Je tiens cependant à affirmer encore que j'apprécie beaucoup la famille ; je la crois puissante, protectrice, je la respecte comme une institution divine. C'est dans son cercle que peut s'épanouir le mieux l'âme humaine. Tout cela, je l'ai dit maintes fois dans divers milieux, j'ai essayé de le prouver par mon exemple et par une série d'actes que mes amis connaissent.

Mais l'affection que nous portons à un être bien cher ne doit en aucun cas nous aveugler au point de ne plus discerner ses défauts ou ses insuffisances.

Or, malheureusement, la famille actuelle manque à sa noble tâche dans le domaine qui nous occupe. Et les causes principales de cette inconcevable négligence (indifférence qu'une très vieille tradition renforce, ignorance de beaucoup, sentiment d'incompétence, absence de confiance réciproque, etc.) ne sont pas près de disparaître, hélas ! Même si ces obstacles s'évanouissaient comme par enchantement, l'école ne serait pas dégagée de toute responsabilité. C'est aussi l'opinion qu'une mère exprimait dans le message dont vous trouverez quelques extraits un peu plus loin. Tous ceux qui ont charge d'âmes sont solidairement responsables.

D'autre part, avez-vous remarqué combien il est difficile aux éducateurs attitrés de ne prendre aucune part à l'œuvre d'initiation sexuelle ? Les manuels mis entre les mains de nos élèves n'y font-ils pas de multiples allusions ? (Peut-il en être autrement ?) Que répondrons-nous à l'enfant qui, usant d'un droit incontesté aujourd'hui, nous questionnera en classe ? Quatre possibilités seulement me paraissent s'offrir à nous :

1° *Faire la sourde oreille,* puis aviser la famille.

2° *Promettre de répondre plus tard.*

Dans ces deux cas notre attitude sera suspecte au petit questionneur et à ses camarades, aiguisera leur curiosité, les poussera à ne pas attendre la réponse annoncée.

3° *Prendre le solliciteur à part pour l'éclairer ;* il s'étonnera de cette cachotterie. Les autres écoliers ayant connu sa demande soupçonneront quelque chose et iront probablement chercher la clef de l'énigme soit auprès du camarade renseigné (qui aura de la peine à garder le secret), soit vers des aînés. Dieu sait ce qu'ils en rapporteront ! La façon embarrassée ou sortant de l'ordinaire avec laquelle nous aurons agi, aura eu des résultats déplorables.

4° *Répondre par un exposé court et sérieux* qui équivaudra à la leçon que je préconise.

Mais, j'y viens ; vous craignez les « fuites » ! Sous le régime actuel, en dehors de toute intervention de l'école, elles sont légion ; l'initiation de l'enfance dépend presque entièrement d'elles. Je prétends même que l'enseignement incriminé les préviendra, en diminuera le nombre. *Surtout leur nature m'inquiète bien davantage que leur quantité.* Celles qui proviennent de la rue ou du préau sont presque toutes viciées, malodorantes, sans égard pour la pudeur ; elles créent plus que tout autre chose la mentalité dangereuse que j'ai déplorée dans ma première étude. Mais, il en est d'inoffensives heureusement, parce que sortant de sources pures ; je ne crois pas avoir tort de classer les propos du maître dans cette catégorie-là.

Ce n'est pas tout : quand l'enfant est initié par ses parents, échappe-t-il à la tentation de communiquer son savoir à ses camarades, même si on l'a prié de ne rien divulguer ? Peut-il oublier que ses petits amis ne « savent pas encore » et qu'il grandira à leurs yeux s'il les instruit ? Les conditions mêmes dans lesquelles il a obtenu des éclaircissements lui rendent difficile la garde du secret ;

Il n'en est pas de même de la brève adjonction que je voudrais voir donner par l'école à deux ou trois études de plantes ou d'animaux, ce complément ne sortant pas du cadre de la leçon, avec laquelle il forme un tout. A-t-on envie de vulgariser ce que tous savent ? Et pourquoi répandre cela plutôt qu'autre chose ? J'ai observé, en effet, que quand on parle de pollen, pistil, étamines, poissons mâles ou femelles, de fécondation, les enfants ne sont pas plus frappés que lorsqu'il est question de racines, de feuilles ou de digestion. Cette remarque est de toute importance ; elle m'interdit de croire que « la connaissance intellectuelle se révèle non seulement impuissante, mais nuisible ». Une confusion a pu vous donner l'illusion d'en avoir fourni la preuve. Il y a en effet une distinction fondamentale à établir entre une mise en garde *occasionnelle* (la cinquième leçon proposée par moi !) destinée à combattre des pratiques vicieuses découvertes ou avouées, et les quelques brèves notions d'histoire naturelle auxquelles j'attribue *une valeur préventive*. Dans le premier cas, en dénonçant le vice à ceux qui l'ignorent, on s'expose à les y pousser et c'est pourquoi j'ai prescrit moi-même la prudence, l'abstention même parfois, en disant : « spécialement destinée à l'instruction individuelle » ; dans le second, on donne à l'enfant un fonds qui le dispensera tôt ou tard d'aller puiser aux sources empoisonnées, quand les « pourquoi ? » et les « comment ? » hanteront son esprit ; on établit une base saine à ses réflexions enfantines ; on prépare la compréhension d'une loi admirable, puissante, d'origine divine dont la connaissance ne peut nuire.

Méconnaître cette distinction essentielle, c'est confondre une prescription curative, avec une mesure préventive. Je déplore que vous ne l'ayez pas compris et surtout que vous méconnaissiez encore comment et dans quel esprit ces connaissances seraient données. (Quand vous parlez de « fait brutal » (page 419), d'accouplement de poissons (p. 449), de « faire observer aux enfants les animaux pendant leurs rapports sexuels » (p. 417), de « parler à un enfant d'accouplement. de mâle et de femelle, *quand il pose cette question* si simple : « Comment suis-je né ? (p. 449), etc., etc., c'est moi qui ne comprends plus du tout.) Mais je me console à la pensée que d'autres sont mieux au fait et, renonçant à vous convaincre moi-même, je vous prie de méditer les passages suivants de la lettre qu'une mère très distinguée m'écrivit le 16 avril 1924 (soit *après* l'impression de votre premier article), en m'autorisant à la publier. Ils répondent directement à votre affirmation et constituent pour moi un *précieux encouragement :*

« A la leçon de botanique qu'un professeur très supérieur nous donnait, je reçus la révélation par cette simple phrase prononcée très, très lentement :

« Le pollen, passant au travers du tissu du style et du micropyle va se mettre en rapport avec la vésicule germinative. » Ce fut un éclair ! Je n'ai jamais récrit cette phrase, entendue il y a plus de trente ans et je la sais encore par cœur. Cela doit être « ça ! » pensai-je... Et ce fut tout ! Plus jamais je n'eus besoin d'explications. J'avais compris, saisi et j'étais complètement satisfaite.

L'une de mes filles — elle est aujourd'hui institutrice — n'a jamais eu besoin

de savoir autre chose que : « C'est moi qui vous ai mis au monde ». Comme à sa mère la botanique lui a suffi ensuite.

C'est pourquoi je crois que la famille doit répondre à la première question instinctive ; mais l'école fera la réponse physiologique. »

Je juge inutile d'ajouter quoi que ce soit à de si éloquents propos ; ils contredisent au mieux votre affirmation.

Si vos articles ont augmenté la prudence de certains enthousiastes facilement portés à méconnaître une part du danger et des risques, je serai le premier à m'en réjouir. Si, par contre, ils ont fourni prétextes à ne rien faire, ou rendu sourd aux appels du mieux, alors vous porterez une redoutable responsabilité.

Je souhaite de tout cœur qu'il n'en soit pas ainsi et retiens la parole de Confucius : « Ce ne sont pas les mauvaises herbes qui étouffent le bon grain, *c'est la négligence du cultivateur.* »

Veuillez agréer, Mademoiselle, mon plus respectueux salut.

JULES LAURENT.

P. S. — Cet article était terminé quand a paru celui de J. P. sur « Les illusions et les dangers de la pédagogie moderne [1] ». La parenthèse de son auteur vous a sûrement réjouie. Je m'en veux presque de ternir votre satisfaction, mais, dans un débat aussi grave, il importe d'être exact et précis.

J'ai entendu la conférence de Fœrster. Ce maître a affirmé que les éclaircissements *imprudents* (il y en a d'autres !) ont fait pour le moins autant de mal que le silence. Je n'ai jamais prétendu le contraire ! En combattant à la fois le silence absolu et une instruction trop complète, le professeur de Zurich prend forcément position entre les opinions extrêmes ; *moi aussi,* je l'affirme bien haut.

PARTIE PRATIQUE

ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE

Voici une leçon antialcoolique que le Département de l'Instruction publique de Genève autorise à distribuer aux écoliers des quatre années supérieures de l'Ecole primaire, comme leçon de lecture à domicile, pour autant que les maîtres seront d'accord.

Comme le texte l'indique, elle est destinée à être distribuée *après* seulement qu'auront été faits sous les yeux des élèves la petite expérience et les calculs qu'elle expose. Le matériel nécessaire à cette démonstration (flacon de verre et tube) est fourni gratuitement aux maîtres genevois par l'*Association antialcoolique du Corps enseignant genevois.*

S'adresser à Mlle D. Seidel, Clos Lombard, Chemin de Roches, Genève.

On peut se procurer ce petit matériel pour une somme modique à la maison

[1] *Educateur* du 27 décembre 1924.

Schaerer, Rue Haldimand, Lausanne et 1, Rue du Commerce, Genève, ou à la maison Vuillemain, Rue de Candolle, Genève.

Prière à ceux qui désireraient des feuilles à distribuer de s'adresser aussi à Mlle Seidel. Retourner également à Mlle Seidel les feuilles non utilisées.

L'alcool.

Souvent nous avons entendu parler de l'alcool, des bienfaits et des maux qu'il procure.

Il est utile dans une foule de circonstances ; c'est un combustible excellent, facilement transportable ; on peut l'employer pour l'éclairage (avec manchon incandescent) ; il actionne des moteurs. Il sert à conserver des animaux morts, à désinfecter des blessures, et à d'autres usages médicaux externes ; sur son action comme médicament pris à l'intérieur, les médecins ne sont pas d'accord. Il enlève des taches et dissout des vernis mieux que toute autre substance. Il est utile pour la fabrication de nombreux corps chimiques.

D'autre part, les journaux nous parlent souvent de ses méfaits.

Nous avons vu l'alcool. La *vue* ne nous a pas permis de le distinguer de l'eau pure ; c'est aussi un liquide transparent et incolore. Mais l'*odorat* nous renseigne immédiatement : tandis que l'eau est inodore, l'alcool dégage une odeur forte et piquante. Et par le *goût*, nous avons constaté qu'une goutte d'alcool sur la langue nous cause une sensation de brûlure, tandis que l'eau n'a aucun goût et nous cause une sensation rafraîchissante. Nous avons constaté aussi que, sur la main, l'alcool s'évapore plus vite.

Une allumette jetée dans l'eau s'éteint aussitôt, tandis que l'alcool s'enflamme aussitôt, même à distance.

Nous avons vu aussi que l'alcool, renfermé dans une éprouvette ou tube de verre plongeant lui-même dans l'eau, se met à bouillir et à s'évaporer avant l'eau ; ses parties ne tiennent pas ensemble aussi fort que celles de l'eau.

Mais le cidre, le vin, la bière ne sentent pas si fort, ne brûlent pas, ne s'enflamment pas si l'on y jette une allumette. Pourtant nous avons vu, par une expérience bien curieuse, l'alcool contenu dans le vin. Dans un ballon de verre, le maître a mis du vin, un demi-litre à peine, qu'il a fait bouillir sur un réchaud à esprit-de-vin. Le ballon de verre était fermé par un bouchon que traversait un long tube de verre. Quand le vin s'est mis à bouillir, la vapeur est sortie par le haut du tube de verre, et, ô surprise, quand l'un de nous a approché une allumette, nous avons vu flamber l'alcool en une jolie flamme bleue sautillant au-dessus du tube, dansant, s'éteignant et se rallumant chaque fois qu'on rapprochait l'allumette enflammée.

Le maître nous a expliqué que, ce que nous avons fait en classe, on le fait en très grand, en Suisse, en chauffant non seulement le vin et le marc de raisin, mais les fruits, le cidre, les pommes de terre, et, au lieu de le garder exclusivement pour les nombreux usages industriels si utiles, on en fait de l'eau-de-vie à boire, qui cause des ravages sans nombre dans la santé, l'intelligence, la famille, la conduite de milliers de nos concitoyens. Tous nous avons pu en citer des exemples.

Fabrication de boissons distillées.

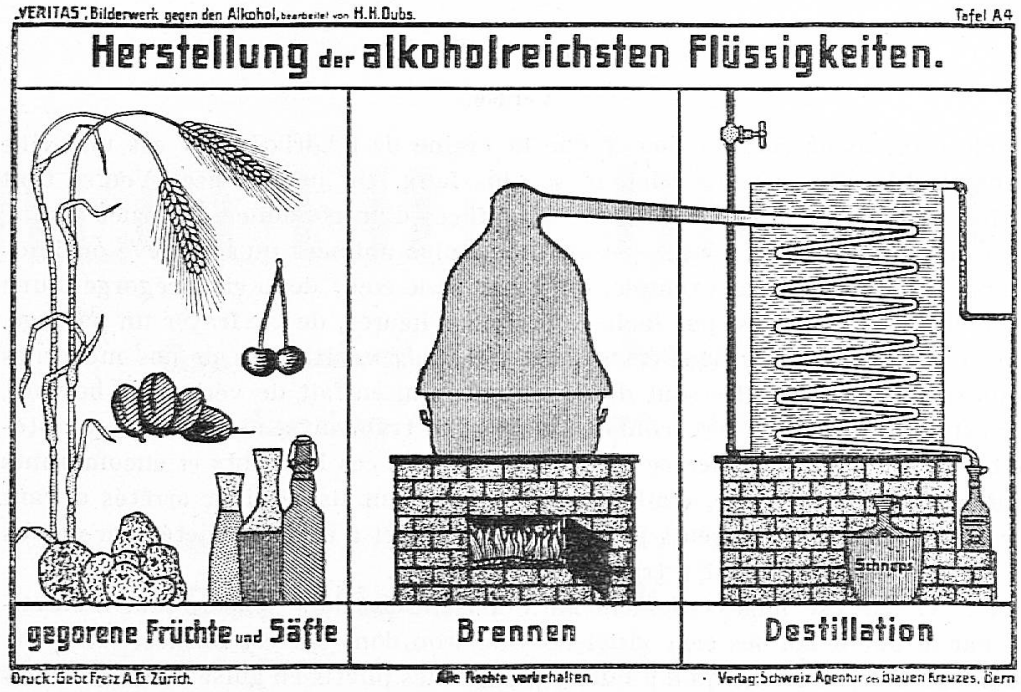

Fruits et liquides fermentés. — Distillation.

C'est 150 à 200 000 hectolitres d'alcool que l'on fabrique annuellement en Suisse. Nous avons calculé que ça ferait une tour carrée de 6 mètres de côté et de 500 mètres de haut (plus de six fois la hauteur de la flèche de la cathédrale de St-Pierre à Genève) ; ou que, si l'on renfermait cet alcool dans des tonneaux de 1 hectolitre, les tonneaux, alignés bout à bout iraient de Genève à Zurich ; ou encore que, pour écouler cette prodigieuse quantité d'alcool, il faudrait qu'une fontaine coulât pendant *une année* entière, à raison de 33 litres par minute. (Les fontaines de nos préaux d'école, à Genève, ne débitent que 8 litres à la minute.) Si toute cette quantité d'alcool devait s'écouler en une heure, il faudrait donc 8760 fontaines, d'un débit aussi considérable, et, en admettant qu'elles soient distantes l'une de l'autre de 10 mètres, elles s'étendraient sur une longueur de 87 600 mètres, c'est à-dire de Genève à Villeneuve environ.

« En Suisse, comme ailleurs, l'alcoolisme détruit le foyer. Il alimente les hospices d'aliénés et les prisons ; il demeure, avec la tuberculose, le grand pourvoyeur de cimetières. » (Musy.)

Nous, jeunes gens, nous aimons la lutte, nous nous passionnons pour les combats sportifs. Voilà une belle occasion de lutte qui nous est offerte : aider à ce travail difficile qui rencontre des résistances terribles et débarrasser notre pays de cette plaie sociale qui l'affaiblit et l'empoisonne. Toutes les mesures prises par les autorités n'auront aucune efficacité tant que nos concitoyens ne désireront pas être affranchis de cette servitude. Chacun de nous peut, dès aujourd'hui, y travailler en faisant connaître autour de lui le danger de

l'alcool, et en montrant combien on peut être sain, vaillant et gai sans jamais toucher à l'alcool !

GÉOGRAPHIE

Venise.

On croit assez communément que la « reine de l'Adriatique » est une ville impraticable aux piétons. Rien n'est plus faux. On peut visiter Venise tout entière sans recourir un seul instant aux offices d'un gondolier. Les rues y sont aussi nombreuses et certaines y sont même plus animées qu'à Genève ou Lausanne. La Merceria, par exemple, qui traverse le cœur de la cité, regorge d'une foule si dense qu'il n'est pas facile, à certaines heures, de s'y frayer un passage. Par contre, ce qui distingue ces *calli* et ces *rughe* vénitiennes de nos modernes boulevards, c'est qu'elles sont d'une exiguïté qui en fait de véritables boyaux, et c'est surtout qu'on n'y rencontre nulle part ni tramways, ni voitures, ni automobiles, ni bicyclettes. Venise est interdite à tous ces bruyants et encombrants véhicules. Et pour cause, d'ailleurs : à tout instant ils seraient arrêtés devant l'un des quelque quatre cents ponts en dos d'âne et à escaliers, jetés par-dessus les canaux qui zigzaguent à travers toute la ville.

Car Venise est bien réellement bâtie au sein des flots ; encore faut-il entendre par là que le sol des cent vingt îlots environ dont elle est formée, est d'une consistance si peu ferme qu'il a fallu y planter des pilotis en guise de fondements pour les palais et les maisons. Mais les canaux sont utilisés, le plus souvent, pour le seul transport des marchandises. On y remarque en tout cas beaucoup plus de barques chargées à plein bord de corbeilles de légumes ou de bourriches de poissons, que de ces fameuses gondoles de plaisance qui servaient de fiacres aux Vénitiens du temps jadis. Ces gracieuses embarcations, très légères de formes et toutes peintes en noir, sont malheureusement en passe de disparaître de la circulation des *rio*, en tant du moins que moyen de locomotion. Et il est probable que l'accroissement incessant de la flottille des « mouches » et des vapeurs qui sillonnent en tous sens le Grand Canal leur portera prochainement le coup de grâce. Elles ne seront plus alors que des objets de curiosité dont n'useront que les étrangers pour se faire conduire, à prix d'or, au Pont des Soupirs ou à l'église de San Giorgio Maggiore. Ainsi passent les gloires de ce monde...

Il s'en faut pourtant, en dépit de ces prosaïques constatations, que la réputation de Venise « unique au monde », soit usurpée. La place St-Marc et ses imposantes Procuraties, le palais des doges et ses belles galeries gothiques de marbre multicolore, le Grand Canal, surtout, bordé de magnifiques demeures des riches marchands d'autrefois, la beauté de la mer, le pittoresque des ruelles, tout cela fait de la patrie de Dandolo et du Titien, une ville vraiment incomparable.

M. CHANTRENS.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie

Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne

RECUEIL DE DICTÉES

Grammaire, Vocabulaire, Elocution,

Rédaction et lecture expliquée

par

Ch. Vignier et E. Savary

Cours moyen, un vol. in-16, cartonné . . . . . Fr. 4.50

Cours supérieur, un vol. in-16, cartonné. . . . . » 5.—

Si ingrat que soit l'enseignement de l'orthographe, il reste un des plus importants de nos programmes scolaires et il est reconnu que la dictée est le meilleur exercice pour graver dans la mémoire la physionomie exacte des mots. — Le *Recueil de dictées* de Vignier et Savary est méthodique, simple et complet ; il renferme des textes faciles, gradués, bien à la portée des élèves, suivant pas à pas le programme de grammaire et choisis dans les œuvres des meilleurs auteurs de France et de Suisse romande. Chaque texte est préparé, les mots compliqués sont expliqués, les difficultés orthographiques et grammaticales signalées. Il est suivi d'exercices d'un genre nouveau, d'analyse, de synthèse, de lecture expliquée et de rédaction. — Chacun des deux volumes renferme en outre des dictées de revision et une série d'épreuves de français données dans les examens des classes primaires et primaires supérieures des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève.

Tout a été mis en œuvre pour faciliter l'enseignement de l'orthographe et de la rédaction. C'est dire que le *Recueil de dictées* est apprécié non seulement par les maîtres de nos écoles primaires et secondaires, mais aussi par les nombreux parents qui prennent une part active à l'instruction de leurs enfants.

L'Ecole suisse de Domodossola

met au concours la place d'instituteur, pour le 1er mai 1925. Les années passées à Domodossola comptent pour la retraite. Exigences : au moins 3 années de pratique.

Adresser inscriptions et demandes de renseignements à **M. Passet,** ingénieur, **Domodossola.** 31

MUSIQUE **MUSIQUE**

Piano, chant et piano, violon, etc. **OCCASION UNIQUE. 20 morceaux pour 5 fr.** (valeur 40 à 50 fr.). Adresser demandes à P. Bindit, Péry s. Bienne, en indiquant genre désiré et degre de difficulté. 33

INSTRUMENTS ooo ACCESSOIRES

LA SOCIETÉ COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION

c'est **le ménage agrandi**
c'est **le bien-être**
c'est **la justice dans la répartition**
c'est **l'avenir**

POUR TOUT

ce qui concerne la publicité dans l'Educateur et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la Soc. anon.

PUBLICITAS

RUE PICHARD 3 LAUSANNE

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne. — Librairie PAYOT & Cie, éditeurs responsables.

XIme ANNÉE — N° 6 LAUSANNE, 21 mars 1925.

L'ÉDUCATEUR

ORGANE
DE LA
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE
ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET
Chemin Sautter, 14
GENÈVE

ALBERT CHESSEX
Chemin Vinet, 3
LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.
H.-L. GÉDET, Neuchâtel.
J. MERTENAT, Delémont.
R. DOTTRENS, Genève.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE

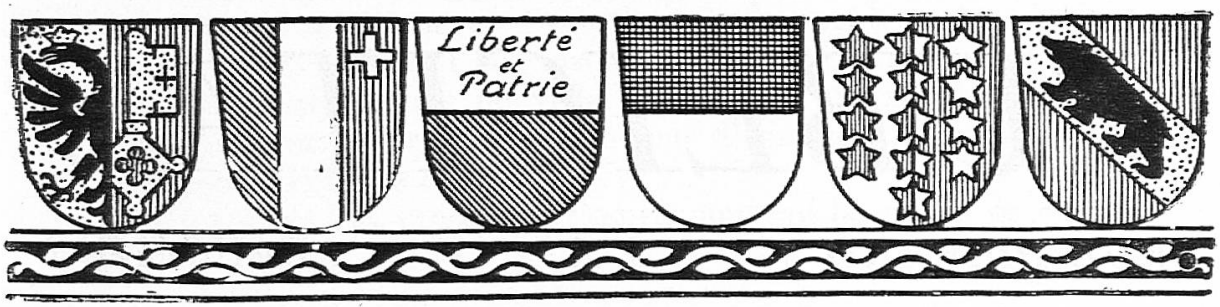

BONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger fr. 15.
érance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute
emande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Collège Classique Cantonal

Cours de raccordement

du 20 avril au 18 juillet 1925

pour les élèves qui désirent entrer en 6e classe.

Age d'admission : 10 ans révolus en 1925.

Les examens auront lieu :

Vendredi 3 avril, 8 heures (écrits)

Samedi 4 avril, 8 heures (oraux).

Les inscriptions sont reçues au C. C. C. dès ce jour au 31 mars.

Présenter : acte de naissance, certificat de vaccination et livret scolaire.

PER IMPARARE L'ITALIANO

Prof. D. P. TOSETTI

a) per i principianti :
Libro di lettura per le scuole elementari,
Volumi Io, IIo, IIIo.

b) Per quelli che sono già avviati :
Libro di lettura per le scuole maggiori,
Volumi Io, IIo.

VITA NUOVA, Antologia per le scuole techniche e ginnasiali; 4a édizione. Volumi Io, IIo, IIIo (in corso di preparazione).

Tutti questi libri sono approvati dal Dipartimento della Pubblica Educazione del Cantone Ticino e in uso nelle scuole ticinesi et in quelle di parecchi attri Cantoni.

Grassi & Co, Bellinzona.

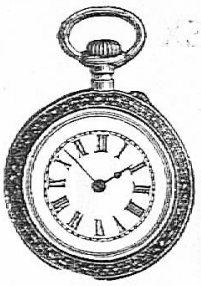

HORLOGERIE de PRÉCISION

Bijouterie fine Montres en tous genres et Longines, etc. **Orfèvrerie**
Réparations soignées. Prix modérés **argent et argenté.**
Belle exposition de régulateurs.
Alliances en tous genres, gravure gratuite.

E. MEYLAN - REGAMEY

11, RUE NEUVE, 11 LAUSANNE TÉLÉPHONE 38.09

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.
○ ○ Tous les prix marqués en chiffres connus. ○ ○

PUBLICITAS

RUE PICHARD 3 S. A. LAUSANNE